

HONORARIAT ALAIN LEVOYER**EXTRAITS DES DISCOURS PRONONCÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 10/11/2001 DÉCERNANT À M. ALAIN LEVOYER LE TITRE DE MAIRE HONORAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMPTOCEAUX PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 29 JUIN 2001 :**

(...) Depuis deux cent douze ans qu'il y a des Maires à Champtoceaux, soit élus soit nommés, seize personnalités en ont assuré la première magistrature avec une moyenne de treize années et demie chacune. Au milieu du XIXème siècle Pierre-Louis POULAIN-FURETIÈRE a conservé l'écharpe quarante et un an (...)

Il est certain que depuis les lois de décentralisation du début des années 1980, bien des aspects de l'activité du Maire ont été complètement modifiés. J'ai eu la chance de vivre l'avant et l'après décentralisation. Aujourd'hui on peut mesurer la différence de responsabilité dans la fonction. Près de deux siècles de l'histoire politique et sociale de la France s'expliquent et s'éclairent par la lente et irrésistible ascension du pouvoir des Maires au cours des dix-neuf et vingtième siècle. L'élection municipale n'est-elle pas celle où l'on constate le moins d'abstention ?

En fait, une équipe municipale agit, ses administrés peuvent juger de son action à chaque instant (...). Ainsi le Maire joue un rôle économique et social important. Il doit être l'un des responsables avec les entrepreneurs, du développement de la commune (...)

Appuyé par la majorité de son Conseil Municipal, il assure le relais nécessaire entre le pouvoir anonyme venu d'en haut et les citoyens préoccupés à juste titre de leurs mille soucis quotidiens (...).

Au fil du temps, les réalisations accomplies ont parfois tendance à faire dire au Maire « ma Mairie, ma maison de Retraite, mon école, mon lotissement ». Cette identification, je l'avoue est d'autant moins heureuse, qu'hormis la soumission au suffrage universel, le Maire ne doit avoir qu'un seul but, celui de mieux faire vivre ses concitoyens ensemble. Le côté humain du rôle de l'élu est essentiel. Être à l'écoute des administrés, leur parler, les rencontrer, les assister dans les drames de la vie doivent être le sens même de l'action (...)

Mais toutes les réalisations ont un coût. Si l'ambition d'une équipe municipale est naturellement de faire aboutir des projets, il reste au Maire d'assurer le contrôle des finances communales (...). Une dérive serait inacceptable. C'est au Maire et au Bureau Municipal de jongler entre fonctionnement et investissement pour respecter l'engagement pris devant les électeurs.

Notre Commune est en plein développement qui lui-même engendre de nouvelles richesses, alors qu'en même temps la structure intercommunalité a des limites, non seulement dans la

gestion du temps du calendrier des élus avec des réunions multiples, souvent redondantes et parfois inutiles mais où le Maire doit être présent.

En outre faut-il faire très attention à laisser aux Communes, au Canton, leur spécificité compte tenu de leur situation géographique. Pour l'administré « moyen » quel casse-tête de comprendre ce qu'apporte l'Europe, l'Etat, la Région, le département, l'Arrondissement, le Pays, le Canton, la Communauté urbaine ou de Communes, les différents syndicats à vocation unique ou multiple, j'en passe et des plus compliqués. Et je ne suis pas sûr que tous ces étages administratifs facilitent la démocratie et l'intérêt des électeurs. Il faudra bien dans les années à venir trouver une simplification dont le premier avantage serait de faire des économies (...)

Dans la fonction d'Élu, il y a grandeur et servitude, succès et échec. Je pense qu'on accepte les uns et qu'on oublie les autres dans la mesure où la vie élective ne dure qu'un temps et qu'elle n'est pas une fin en soi. Il faut savoir s'arrêter, fort de l'expérience irremplaçable acquise (...)

Cette commune, fille de Loire, que nous aimons tant et où si souvent nos regards se posent pour rêver. Elle est ce grand fleuve majestueux que l'on aime et que l'on admire, alors que Champtoceaux, promontoire surplombant le fleuve de quelques soixante-dix mètres, s'offre et se décrit comme un décor de théâtre à 180 degrés admirablement équilibré, et qui plus est où la nature se mêle à l'histoire (avec un grand H).

Pendant ces quelques décennies, celles à cheval sur deux siècles mais qui ne sont qu'une petite étincelle dans la longue vie de Champtoceaux, vous m'avez permis d'écrire quelques lignes de son histoire (avec un petit h) pour appliquer le magnifique logo « Balcon sur la Loire, Haut Lieu d'Histoire ».

Alain LEVOYER remercie chaleureusement tous ceux et toutes celles qui par l'intermédiaire de la Commune ou directement ont participé aux cadeaux offerts à l'issue de la manifestation

Depuis mars dernier le paysage politique de notre canton et de notre région a changé surtout pour les plus anciens d'entre nous. Tu n'es plus parmi les « officiels » bien tu assistes toujours à beaucoup de manifestations et cette réunion aujourd'hui sera le moment de reconnaissance pour le travail que tu as accompli pour ta commune, le canton et les Mauges (...)

Tu as su montrer ta disponibilité, ton sens de la mise en commun des espérances et du consensus afin que chacun des membres puissent y trouver le maximum d'avantages (...) Pour ton engagement dans l'intercommunalité, dans la vie politique locale au service de nos concitoyens nous te disons tout simplement merci, un merci chaleureux, véritable et teinté d'émotion.

Bernard STAUB

L'honorariat, je le rappelle en deux mots est conféré aux anciens Maires, Maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant 18 ans au moins. C'est un titre honorifique qui permettra à Alain LEVOYER de participer s'il le souhaite à toutes les cérémonies officielles organisées par la Commune.

Il me revient l'honneur de retracer ta carrière d'homme public.

« D'abord membre du syndicat des Eaux (SIAEP) de juin 1968 à mars 2001 dont 18 ans de vice-présidence

« Puis Conseiller municipal de mars 1971 à mars 1977

« Maire de Champtoceaux et Président du CCAS de mars 1971 [1977?] à mars 2001

« Membre du SIVOM, du District puis de la Communauté de Communes de Champtoceaux de 1977 à 1995



« Président du Comité d'Expansion des Mauges de 1980 à 1995

« Membre du bureau du Syndicat Mixte des Mauges de 1983 à 1995

« Vice-Président de l'association de réhabilitation des Mauges pendant 16 ans

« Suppléant du Député Hervé de CHARRETTE de juin 1988 à mars 1993

« Député de Maine et Loire d'avril 1993 à mai 1997

« Président délégué du service départemental d'incendie et de secours du M. et L. de 1997 à juillet 2001

« Membre du bureau du SIVU ligérien de 1997 à 2001 (...)

« S'il me fallait qualifier les lots clés de ton action et apprécier tes qualités les plus évidentes que j'ai pu observer à travers l'expérience d'une collaboration de 6 ans, je dirai que tu fus :

« Un bâtisseur émérite

« Un stratège convaincant

« Un amoureux passionné par l'histoire de ta Commune

« Je parlerai maintenant de tes qualités d'homme public : agissant en homme de pensée et pensant en homme d'action tu es un humaniste libéral plus soucieux de la connaissance et de la vérité des femmes et des hommes que de la pertinence de leurs idées politiques (...)

En conclusion je dirai Alain que si Champtoceaux connaît actuellement un développement démographique important c'est grâce aux services et aux équipements créés ou conservés sur ta commune avec l'aide décisive de la Communauté de Communes (...)

Cher Alain, la postérité dira de toi que tu fus un grand Maire. En attendant dans la sérénité, l'apaisement et le temps enfin retrouvé tu peux te consacrer aux joies d'être grand-père ; occuper les 20 prochaines années à parcourir le monde, rédiger tes mémoires et aussi te livrer à ta passion pour les soldats de plomb de la Guerre de Vendée.

Au nom du Conseil Municipal et de la population castrocelsienne, je te remercie pour le travail accompli. Maire Honoraire de la Commune, nous serons tous très heureux de ta présence dans les cérémonies officielles.

Jean-Yves BOURGEAIS